

Evaluation formative d'un programme de FOS destiné aux étudiants de la filière de droit

Formative evaluation of a FOS program for law students

BOUZID Imène *

Université BELHADJ BOUCHAIB. AIN TEMOUCHENT (Algérie)

Email: imene.bouzig@univ-temouchent.edu.dz

Soumis, le

20/03/2023

Accepté, le

09/04/2023

Publié, le

01/06/2022

Résumé : Le français sur objectifs spécifiques (FOS) suscite beaucoup d'intérêt chez les didacticiens, cherchant par là à répondre aux besoins et aux attentes d'un public spécifique dont l'effectif ne cesse de s'accroître de par le monde, ceci pour des raisons aussi bien économiques que professionnelles. En effet, faisant la une de nombreuses rencontres, de travaux de recherche et de tant d'articles qui lui sont consacrés, il est très en vogue et est adopté dans différents domaines d'études notamment la filière de droit.

A travers notre présente recherche, nous tentons d'observer et d'évaluer un programme de FOS qui a été conçu et destiné spécialement aux étudiants de droit en fin de cursus universitaire de la graduation à l'université Abou Bekr Belkaid – Tlemcen - Algérie, et ce à travers une évaluation formative basée sur un suivi régulier des apprentissages, visant l'amélioration des apprentissages puis une évaluation sommative afin de faire une mise au point par rapport aux insuffisances constatées.

Mots clés: *FOS, programme de FOS, évaluation formative, évaluation sommative.*

Summary: French for specifics objectives (FOS) arouses a great deal of interest among didacticians, thereby seeking to meet the needs and expectations of a specific public whose numbers are constantly increasing throughout the world, for economic as well as professional reasons. Indeed, making the headlines of many meetings, research works and so many articles devoted to it, it is very popular and is adopted in different fields of study, in particular the law sector.

Through our present research, we attempt to observe and evaluate a FOS program which was designed and intended specifically for law students at the end of their university graduation course at the University of Abou Bekr Belkaid – Tlemcen - Algeria, and this through a formative evaluation based on regular monitoring of learning, aimed at improving learning, then a summative evaluation in order to make a point in relation to the shortcomings observed.

Keywords: *FOS, FOS program, formative evaluation, summative evaluation.*

* **Auteur correspondant**



INTRODUCTION:

En ce début de XXI^e siècle, le phénomène de l'apprentissage des langues, sur des finalités spécifiques, a pris une très grande ampleur à travers le monde compte tenu du nombre important de demandes pour ce type de formation. Il ne s'agit non pas d'apprendre une nouvelle langue pour le plaisir, mais plutôt par nécessité académique ou professionnelle.

L'anglais occupe désormais une place de choix à l'échelle mondiale et face à cette hégémonie les autres langues ont perdu du terrain, c'est le cas de bon nombre de langues dont la langue française. Cette dernière a encore une place importante en Algérie et ce dans de nombreux secteurs tels que : la technologie, la santé, les médias, l'économie, etc.

Cette langue est un outil essentiel pour la transmission et l'acquisition de connaissances spécialisées au niveau de l'enseignement supérieur. L'architecture, la pharmacie, la médecine, la technologie et la science sont des secteurs pour lesquels c'est le cas. Le français, dans ce cas, ne s'apprend que dans une perspective spécifique qui permet d'accéder à des connaissances spécialisées. L'enseignement du droit se fait essentiellement en langue arabe néanmoins vu les futurs besoins professionnels des diplômés de cette spécialité, la maîtrise de la langue française reste indispensable. Le plan de formation des étudiants en droit comporte un module français, mais il se limite à la terminologie. Les futurs avocats et administrateurs diplômés de la filière de droit ont besoin du français pour mener à bien leur noble mission et pour cela ils n'auraient pas besoin d'apprendre le jargon juridique mais d'en développer les quatre compétences de manière acceptable à travers un programme de FOS basé surtout pour la réalisation des apprentissages sur la participation des étudiants.

La plupart des travaux effectués en FOS consiste à aider le tutoré à accomplir avec succès son cursus universitaire, sans pour autant se soucier de son futur professionnel et des situations problématiques qu'il devra affronter une fois ses études achevées. C'est le cas auquel ont fait face un grand nombre de professionnels du domaine qui se sont retrouvés en difficulté dès le début de leur vie professionnelle.

Suite à ce constat le chercheur a élaboré et mis en place dans une recherche précédente un programme de FOS destiné à cette catégorie d'étudiants et c'est à travers ce présent travail de recherche qu'il l'a mis en pratique sur cette population d'étudiants de la filière de droit tout en effectuant un suivi rigoureux de la progression de ce programme à travers une évaluation formative qui nous permettra de repérer non seulement, les points forts mais aussi les lacunes de ce programme.

S'inspirant des travaux de Black et William (1998), l'évaluation formative s'est avérée être l'un des principaux facteurs conduisant à des résultats élevés dans les milieux éducatifs. Prêtant foi aux travaux de ces derniers, des chercheurs et des enseignants du monde entier ont tenté de tester l'efficacité de l'évaluation formative dans leurs contextes. De plus, elle a été liée à différents domaines.

2- L'évaluation formative :

L'évaluation formative représente l'un des principaux domaines des processus d'enseignement et d'apprentissage. Différents chercheurs ont abordé le concept avec des intérêts variés ; il est basé sur « l'idée que les preuves de la réussite des apprenants sont obtenues, sont interprétées et conduisent à des actions qui se traduisent par un meilleur apprentissage que ce qui aurait été le cas en l'absence de telles preuves » (William et Black, 1998 Qtd in William, 2010, p. 18). En d'autres termes, dans l'évaluation formative, l'enseignant recueille des données auprès des apprenants, les interprète pour déterminer le niveau de ces derniers, puis agit conformément à cette interprétation.

La principale force de l'évaluation formative est la rétroaction, c'est-à-dire qu'elle est basée sur une rétroaction constructive opportune qui constitue la pierre angulaire du processus d'enseignement, à cet égard, déclare Irons (2007, p. 07) « toute tâche ou activité qui créent une rétroaction pour les étudiants sur leurs acquis d'apprentissage peuvent être qualifiées d'évaluation formative ».

L'évaluation formative fonctionne de manière cyclique, premièrement, en énonçant les buts et les objectifs à atteindre à la fin du cours, deuxièmement, en suivant un certain mode d'enseignement visant à atteindre les objectifs énoncés, et troisièmement, en délivrant la leçon qui se caractérise principalement par un retour d'expérience. À la fin, l'enseignant vérifie les performances de ses apprenants, y compris les points forts et les points faibles, puis répond à ces données en ajustant l'enseignement pour atteindre les objectifs de manière plus efficace.

En conséquence, l'enseignement lié à l'évaluation formative est essentiel à son succès ou à son échec, comme l'a souligné Greenstein : « ce dont les enseignants et les apprenants ont besoin, c'est d'une évaluation et d'un enseignement qui sont conçus comme une unité, employés comme une unité et appliqués comme une unité » (2010 , p. 24).

2.1- L'évaluation formative, rôle et importance :

Une pléthore de travaux de recherche (Herman, Osmundson, Ayala, Schneider et Timms 2006, Popham 2008, Black et William 1998a/b, Shepard

2000) sont arrivés à la conclusion que l'évaluation formative est utile pour l'amélioration de l'apprentissage ; c'est « l'une des interventions les plus importantes pour promouvoir la haute performance » (OCDE, 2005, p. 22). L'importance de l'évaluation formative réside dans le fait qu'elle tient compte des erreurs, régule et adapte les supports d'apprentissage en fonction des réalités d'apprentissage afin de renforcer la réussite.

Ainsi, la phase d'évaluation est suivie d'une phase de remédiation en fonction des lacunes rencontrées ; les activités de remédiation doivent aider les élèves à surmonter leurs difficultés. L'évaluation formative permet de vérifier si les apprenants atteignent ou non les différents points de langue.

La caractéristique de « non-jugement de l'évaluation formative » en fait un outil important à la fois pour l'enseignant et pour l'apprenant car elle aide le premier à diagnostiquer le niveau de ses apprenants par une pratique régulière, et informe également le second de ses capacités et de ses faiblesses. En effet, l'évaluation formative « fait référence à des évaluations fréquentes et interactives des progrès et de la compréhension des apprenants. Les enseignants sont alors en mesure d'ajuster les approches pédagogiques pour mieux répondre aux besoins d'apprentissage identifiés » (OCDE, 2005, p. 13), ainsi, l'évaluation formative ouvre la voie au progrès puisqu'elle se base sur une interaction journalière entre l'enseignant et les apprenants. De plus, cela accroît la responsabilité de l'étudiant envers son apprentissage et l'implique donc à chaque étape du processus d'apprentissage; cette implication est guidée par les commentaires et les points de vue de l'enseignant.

Ainsi, bien que l'évaluation formative ne soit pas la solution miracle pour résoudre tous les problèmes éducatifs, elle favorise néanmoins de bonnes opportunités pour améliorer l'apprentissage en abordant les principaux objectifs du processus d'enseignement/apprentissage.

3- L'étude :

3.1- L'exposition du problème:

Le programme de FOS sur lequel se base cette présente recherche est un programme qui a été conçu spécialement pour les étudiants de droit et qui vise de part son contenu le développement des quatre compétences ; tant celles relatives à la compréhension mais aussi, celles relatives à la production.

Ainsi, « Quelles seraient les points forts (avantages) et les points faibles (lacunes) de ce programme de FOS destiné aux étudiants de droit ? et quelles seraient les améliorations et progrès constatés grâce à l'évaluation formative adoptée dans cette formation ? »

C'est par le biais de l'évaluation formative que nous avons pu suivre de près la mise en place et la progression de ce programme. Cette évaluation semble être utile pour éliminer les difficultés rencontrées par les apprenants vis-à-vis du développement des quatre compétences, principalement celles relatives à l'écrit.

3.2- Questions de recherche :

Le présent travail de recherche est mené sur la base des questions de recherche suivantes :

- Comment l'évaluation formative contribue-t-elle à améliorer l'acquisition des contenus dispensés chez les apprenants ?
- Quelles améliorations peut apporter ce programme vis-à-vis du développement des quatre compétences chez nos étudiants?

3.3- Hypothèses de départ :

Sur la base des questions susmentionnées, nous émettons les hypothèses suivantes:

- L'évaluation formative sensibilise l'enseignant aux difficultés de ses apprenants et aux problèmes qu'ils rencontrent dans le développement de ces quatre compétences chose qui l'aidera, à son tour, pour les guider à surmonter ces difficultés et problèmes.
- L'expérience vise à améliorer les acquis des apprenants grâce à une pratique régulière des activités. Ainsi, les apprenants développeront les quatre compétences principalement celles relatives à l'écrit vu que c'est ce dont ils ont le plus besoin dans leur domaine professionnel futur tout en développant des attitudes positives.

3.4- Objectifs de la recherche :

L'évaluation formative vise à améliorer les acquis des apprenants et à développer leur niveau de maîtrise en matière de compétences langagières. En conséquence, le présent travail a été réalisé pour voir dans quelle mesure cette affirmation peut être applicable aux étudiants algériens de la filière de droit principalement en termes de développement des compétences relatives à l'écrit. L'objectif est donc d'examiner l'impact de l'évaluation formative sur le développement des compétences langagières chez ces apprenants et plus précisément celles relatives à l'écrit. Le choix de ces contenus dans l'intervention est influencé par un autre objectif ; celui de familiariser les étudiants avec le types de tâches qu'ils sont susceptibles de rencontrer dans leurs milieux professionnels futurs, chose qui

réduira l'anxiété des élèves face à ce genre d'activités à réaliser et, par conséquent, augmentera les résultats.

3.5- Méthode de recherche préconisée :

Partant des objectifs énoncés précédemment, le chercheur opte pour un devis de recherche actionnelle qui vise à déterminer les points forts du programme étudié et de les renforcer, aussi, de cerner les lacunes ou les points faibles du programme étudié et de les combler au fur et à mesure que le programme en question progresse dans son application.

3.6- Approche de recherche :

Vu que ce travail adhère à une recherche actionnelle, l'approche utilisée pour la collecte et l'analyse des données est une approche quantitative par nature. Le chercheur utilise également l'approche qualitative pour le questionnaire (post-intervention). Cette approche aide le chercheur à établir un lien entre les variables de la recherche sur la base des données numériques recueillies avant (évaluation diagnostique) et après l'intervention (évaluation sommative) et s'intéresse à l'analyse descriptive des points de vue des participants sur l'intervention (à travers le questionnaire post-intervention).

3.7- Procédure de la recherche :

Le chercheur passe par différentes étapes entrelacées, pour atteindre les objectifs de la recherche. Trois phases principales ont été intégrées :

- **Phase de pré-intervention:** cette partie s'attache à explorer les principales faiblesses des apprenants vis-à-vis de la maîtrise des quatre compétences langagières ; les étudiants sont évalués à l'aide d'un pré-test (évaluation diagnostique) conçu par le chercheur, il comprend un ensemble de tâches conçues en relation avec les quatre compétences langagières. Le pré-test aide le chercheur à cerner le niveau des apprenants par rapport aux compétences en question (déterminer le point de départ) pour pouvoir délimiter le taux d'acquisition et ainsi le taux d'amélioration comparativement au niveau de base des étudiants révélé par l'évaluation diagnostique. A cette étape et en parallèle, nous avons poursuivi notre enquête au sein du monde professionnel, différentes débouchées confondues, pour voir quelles sont les tâches que nos étudiants seront susceptibles d'exécuter en exerçant leurs métiers. Notre objectif était bien évidemment de cibler les différentes situations qu'ils devraient affronter. Nous

nous sommes rendus chez des avocats, des huissiers de justice, des administrateurs et autre, où nous avons été bien reçus et où nos questions ont trouvé tout l'écho escompté. Chose qui nous a fourni toutes les cartes en mains pour déterminer avec précision tous les besoins professionnels futurs des étudiants.

En effet, comme ces derniers allaient exercer dans leur propre pays, la dimension de l'oral et l'aspect culturel ne ressortaient pas au premier plan puisqu'ils allaient communiquer avec leur langue maternelle et qu'il n'y aura pas de choc des cultures. Cela nous a permis de conclure en croisant les résultats obtenus au sein du monde professionnel avec le programme étudié et de nous focaliser surtout sur la compétence de l'écrit. Cela nous a également et principalement permis de cibler les compétences à développer chez nos tutorés.

- **Phase d'intervention:** après avoir identifié les faiblesses des apprenants dans la première phase, le chercheur lance une intervention qui a durée six mois (un total de quarante huit heures à raison de deux heures par semaine). Le chercheur s'appuie sur un ensemble de séquences du programme qui sont au nombre de huit, visant ainsi le développement des quatre compétences langagières à travers différentes activités relatives au domaine juridique et à ses débouchés. L'intervention s'intéresse particulièrement aux lacunes et aux difficultés que rencontrent les apprenants lors de cette dernière.

- **Phase post-intervention:** cette phase concerne l'évaluation de l'intervention; les étudiants ont reçu un post-test avec les mêmes critères que ceux du pré-test. De plus, les étudiants ont reçu un questionnaire post-intervention.

3.8- Population d'étude

L'échantillon de notre population d'étude est composé de 30 étudiants (20 filles et 10 garçons), ils ont entre 21 et 35 ans, leur langue maternelle est l'arabe et le français est pour eux considéré comme une langue étrangère. Les participants sont des étudiants de droit en fin de cursus universitaire de la graduation à l'université Abou Bekr Belkaid – Tlemcen – Algérie, filière de « Droit, sciences administratives et juridiques » durant l'année universitaire 2020-2021. Le groupe à l'étude est assigné au hasard parmi les groupes existants. Le petit nombre de participants sert en fait le chercheur car il a pu atteindre chaque étudiant individuellement.

3.9- Outils de la recherche :

Le présent travail de recherche est réalisé via quatre outils principaux : un pré-test, un post-test et un questionnaire (destinés aux étudiants) et une interview (destiné aux professionnels du domaine juridique).

a) **Description du pré-test:** Le pré-test est réalisé avant l'intervention ; il vise principalement à tracer le niveau de compétences des élèves en compréhension de texte, en plus des objectifs suivants :

- Déterminer quelle compétence parmi les quatre compétences (compréhension de l'écrit, compréhension de l'oral, production de l'écrit, production de l'oral) représente le plus un obstacle pour les apprenants.
- Avoir une idée du niveau de maîtrise global du français de spécialité des étudiants en question.

Ainsi, le pré-test est composé d'un ensemble de tâches liées aux quatre compétences langagières. Les activités proposées comprennent une variété de questions de compréhension et de production où chaque activité est conçue pour explorer une compétence langagière donnée. Il convient de noter que le chercheur a conçu le pré-test et l'a piloté.

b) **Description du post-test:** les participants sont testés après l'intervention pour vérifier (en comparant entre les données recueillies lors de l'évaluation diagnostique et celles recueillies lors de l'évaluation sommative) l'impact du contenu dispensé (tout au long de l'évaluation formative) sur leur performance globale en matière de compétences langagières.

c) **Description du questionnaire post-intervention:** Après le post-test, les apprenants sont invités à répondre à un questionnaire. Le questionnaire est composé de deux parties majeures:

- La première comporte des questions visant principalement à connaître les attitudes des apprenants vis-à-vis de l'intervention qu'ils ont reçue.
- La seconde comporte des questions visant à vérifier si l'intervention aide les apprenants à surmonter les difficultés majeures rencontrées lors de l'évaluation diagnostique.

d) **Descriptif de l'intervention :** L'évaluation formative se fait tout au long de l'intervention. Le programme de FOS étudié comporte huit séquences et chacune de ces séquences tourne au tour d'un thème juridique bien déterminé à savoir ;

Séquence 1 : « les textes judiciaires et administratifs ».

Séquence 2 : « l'action judiciaire civile, pénale et administrative ».

Séquence 3 : « les acteurs de la justice ».

Séquence 4 : « les institutions juridiques ».

Séquence 5 : « l'administration et la fonction publique ».

Séquence 6 : « les voix ordinaires et extraordinaires du recours ».

Séquence 7 : « la notification et l'exécution ».

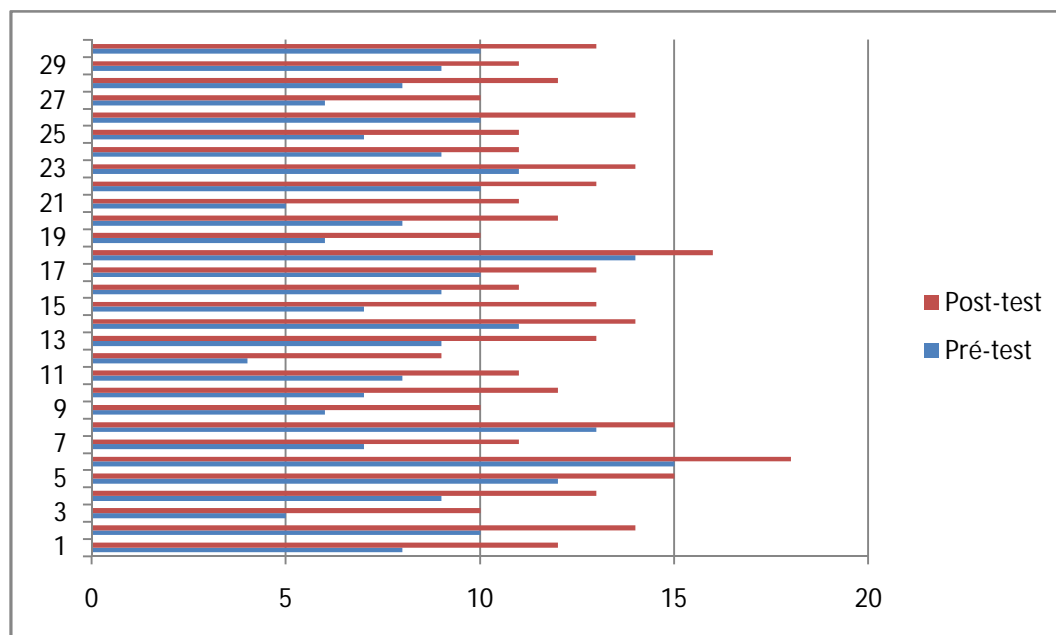
Séquence 8 : « l'infraction, le délit et le crime ».

Chaque séquence compte, à son tour, sept séances citées ainsi dans l'ordre : **la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, vocabulaire, grammaire, conjugaison, orthographe et en fin la production de l'écrit.** Les séquences proposées sont composées d'un ensemble d'activités où chacune d'entre elles vise une compétence bien déterminée.

Au fur et à mesure que la réalisation du programme avance et à travers l'évaluation formative et de la rétroaction nous avons pu apporter certains changements au programme de deux manières distinctes ; la première était d'enrichir le programme de supports collectés lors de l'enquête opérée auprès des professionnels du domaine juridique et administratif. La seconde consistait à mettre les points de langue, qui figurent au niveau de chacune des séquences, au service de l'écrit en exploitant au mieux les supports de ces derniers. Ceci vu que les deux compétences relatives à ce dernier, sont celles qui travaillent le mieux les intérêts professionnels futurs de nos participants.

4- Analyse des résultats :

Figure : Ecart entre évaluation diagnostique et évaluation sommative.



Les résultats obtenus au pré-test et au post-test sont comparés dans la figure ci-dessus, ce qui est clairement observé est le fait que les moyennes des apprenants ont augmenté de manière considérable.

Pour évaluer l'efficacité de l'intervention, un post-test a été administré aux étudiants à la fin de l'intervention en plus d'un questionnaire post-intervention qui avait le même objectif que le post-test. Les moyennes des apprenants au post-test révèlent de nombreux points : les acquis des étudiants ont augmenté considérablement par rapport au pré-test. Cette augmentation se manifeste d'abord au niveau des moyennes des apprenants et au niveau des réponses correctes fournies lors des différentes tâches du post-test. Ce qui a donné lieu à ces résultats satisfaisants c'est la rétroaction que les apprenants ont reçu progressivement et tout au long de l'intervention. En effet, la rétroaction effectuée au niveau de l'évaluation formative sur laquelle elle opère efficacement et conduit à l'amélioration et au progrès des résultats des apprenants, Gipps (1994 : 129) souligne ce fait en affirmant que la rétroaction « contribue directement au progrès de l'apprentissage via l'évaluation formative ». De plus, les commentaires que les apprenants reçoivent au cours de l'intervention les aident largement et judicieusement à surmonter leurs difficultés, car ils sont basés sur la correction d'erreurs et les commentaires d'orientation. Ce type de commentaires est considéré comme le plus efficace, principalement pour les apprenants peu performants (Boston 2002). Le retour d'information assuré par l'évaluation formative vise à réaligner les compétences acquises par les étudiants de manière correcte. En

conséquence, le rôle que joue la rétroaction dans le processus d'évaluation formative est crucial, dans la présente étude, par exemple, l'évaluation formative permet au chercheur de cerner les différents problèmes rencontrés par les apprenants, ce qui l'aide à son tour à offrir un retour d'information approprié lié à ces problèmes, et les étudiants se sont également sentis libres de poser des questions sur les points ambigus qu'ils n'ont pas pu comprendre durant l'intervention, et même d'interagir librement avec le chercheur. Ainsi, les données recueillies au moyen de l'intervention, du questionnaire post-intervention et du post-test confirment notre première hypothèse qui disait que l'évaluation formative sensibilise l'enseignant aux difficultés de ses apprenants et aux problèmes qu'ils rencontrent dans le développement de ces quatre compétences chose qui l'aidera, à son tour, pour les guider à surmonter ces difficultés et problèmes.

Le questionnaire post-intervention révèle que les étudiants apprécient l'intervention qu'ils ont reçue, de plus la majorité d'entre eux la trouve très bénéfique puisqu'ils ont appris beaucoup de choses relatives à leur domaine de formation mais relevant beaucoup plus de la pratique contrairement à ce qui était dispensé auparavant et qui ne relevait que de la théorie (terminologie et définitions) En fait, c'est la principale préoccupation de l'évaluation formative, elle améliore l'apprentissage en général en « aidant les apprenants à voir les liens et à clarifier le sens par petites étapes successives à mesure que les nouvelles connaissances sont liées à la compréhension existante » (McMillan 2007 : 1) . Enfin, la corrélation entre les résultats obtenus par le questionnaire post-intervention et le post-test amène le chercheur à confirmer la seconde hypothèse qui suggère que cette expérience vise à améliorer les acquis des apprenants grâce à une pratique régulière des activités. Ainsi, les apprenants développeront les quatre compétences principalement celles relatives à l'écrit vu que c'est ce dont ils ont en le plus besoin dans leur domaine professionnel futur tout en développant des attitudes positives.

5- Limites de la recherche :

Comme toute autre étude, le chercheur rencontre quelques problèmes lors de la conduite de l'expérience. La principale limite rencontrée lors de la réalisation de ce travail de recherche est sans équivoque la contrainte de temps; vu que le volume horaire consacré à cette matière et de deux heures par semaines. Si le volume horaire était beaucoup plus grand le rendement aurait été forcément meilleur. Aussi, l'heure consacrée à la séance du cours a lieu en fin d'après midi,

là où les apprenants sont fatigués suite à une longue journée d'étude ; ceci a réduit un peu de la participation de ces derniers aux cours.

6- Suggestions :

L'évaluation formative fournit à l'enseignant les outils nécessaires pour suivre de près ses apprenants et d'apporter les améliorations nécessaires au fur et à mesure que l'application du programme avance. Notre présente étude fournit des résultats importants concernant le rôle primordial que joue l'évaluation formative dans le contexte de l'enseignement. Ainsi, nous proposons d'intégrer l'évaluation formative au processus d'enseignement / apprentissage de n'importe quel programme de FOS, vu le rendement et les résultats satisfaisants que cela apporterait.

Nous suggérons que l'évaluation formative soit suivie d'une intensive rétroaction afin de cibler les points forts et points faibles de chacun des apprenants et de les leur exposer.

Nous proposons également qu'il serait préférable de réduire au maximum le nombre de participants dans ce genre d'intervention, chose qui facilitera grandement le travail du chercheur vu qu'il pourra atteindre à part et de manière efficiente chacun des participants.

CONCLUSION

L'efficacité et le rendement de l'évaluation formative est reconnue dans les domaines de l'enseignement de part le monde entier. Ainsi, la présente étude a été réalisée dans le but d'explorer les effets de l'évaluation formative sur la réalisation d'un programme de FOS destiné à des étudiants de droit. Les résultats ont été très satisfaisants et ont reflété l'impact de l'évaluation formative sur l'amélioration de la maîtrise des quatre compétences langagières particulièrement celle relatives à l'écrit. Cette recherche ouvre une plate-forme à partir de laquelle d'autres recherches dans le domaine peuvent démarrer et où l'évaluation formative peut fonctionner en proposant des stratégies plus efficaces.

BIBLIOGRAPHIE :

- ALLAL, Linda. 1985. *Stratégie d'évaluation formative*. Berne. Lang. p. 34.
BEACCO Jean-Claude et LEHMANN Denis (coord.), « *Publics spécifiques et communication spécialisée* », in *le français dans le monde*, coll. Recherches/applications, Clé international, Août/Septembre 1990, n°235.

Evaluation formative d'un programme de FOS destiné aux étudiants de la filière de droit

- Black, P. & William, D (1998a). *Évaluation et apprentissage en classe. Évaluation en éducation*. 5, 7-71.
- Boston, C. (2002). *Le concept d'évaluation formative. Évaluation pratique, recherche et évaluation*, 8 (9), 1-9. En ligne
- CHALLE Odile, « *Enseigner le français de spécialité* », Paris, 2002.
- CHARL, Delorme. 1987. *Evaluer autrement pour assurer une formation meilleure*. Paris: Les éditions E.S.F. p. 24.
- EURIN BALMET Simone et HENAO DE LEGGE Martine, « *Pratique du français scientifique. L'enseignement du français a des fins de communication scientifique* », Hachette, Paris, 1992.
- GELBERT de Landscheere, 1979. *Dictionnaire de l'évaluation et de la recherche en éducation*, Paris: Puf.
- Gipps, C, V. (1994). *Au-delà des tests : vers une théorie de l'évaluation pédagogique*. Londres : Le Presse Falmer. [en ligne].
- Greenstein, L. (2010). *Ce que les enseignants doivent vraiment savoir sur l'évaluation formative*. ETATS-UNIS: ASCD. [en ligne].
- HOLTZER Gisèle, « *Du français fonctionnel au français sur objectifs spécifiques* », in *le français dans le monde*, coll.Recherches et applications, « *français sur objectifs spécifiques : de la langue au métier* », Clé international, Janvier 2004.
- Irons, A. (2007). *Améliorer l'apprentissage par l'évaluation formative*. New York: Routledge.
- LEHMANN Denis, « *Objectifs spécifiques en langues étrangères. Les programmes en question* », Hachette, Paris, 1993.
- LEHMANN Denis (dir), « *Lecture fonctionnelle de textes de spécialités* », Didier, Paris, 1980.
- LERAT Pierre, « *Les langues spécialisées* », PUF, Paris, 1995.
- MANGIANTE Jean-Marc et PARPETTE Chantal, « *Le français sur objectif spécifique : de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours* », Hachette, Paris, 2004.
- Mc Millan, J. (2007). *Évaluation en classe : principes et pratiques pour des normes efficaces* -
- MERIEUX, Philippe, 1990. *L'évaluation en question*. Paris.
- MOURLHON-DALLIES Florence, « *Penser le français langue professionnelle* », in *le français dans le monde*, coll.Recherches et applications, Clé international, juillet-août 2006, n°346.
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). (2005). *Evaluation formative : améliorer les apprentissages dans les classes du secondaire*. Paris, France. Popham,
- PEYTARD Jean et MOIRAND Sophie, « *Discours et enseignement du français. Les lieux d'une rencontre* », Hachette, Paris ,1992.
- RICHTERICH René, « *Système d'apprentissage des langues vivantes par les adultes* », Conseil de l'Europe, Hatier, 1973.
- ROLLE-BOUMLIC Madeleine, « *Le français à visée professionnalisante, le cas des filières de l'enseignement supérieur* » [en ligne].
- TAGLIANTE Christine. *l'évaluation*. Paris : Clé international. .p.96